

Renseignements communiqués par les États membres de l'AELE sur les aides d'État accordées conformément à l'acte visé au point 1j de l'annexe XV de l'accord EEE [règlement (CE) n° 800/2008 de la Commission déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché commun en application des articles 87 et 88 du traité (règlement général d'exemption par catégorie)]

(2013/C 182/14)

PARTIE I

Aide n°	GBER 4/13/R&D		
État de l'AELE	Norvège		
Organe octroyant l'aide	Nom	Avinor AS	
	Adresse	Postbox 150 Dep 2061 Gardermoen NORWAY	
	Page internet	http://www.avinor.no	
Titre de la mesure d'aide	«Agreement on cooperation on research on Remote & Virtual Tower technology (RVT) — 2» «Avtale om samarbeid om forskning på teknologi for fjernstyrte og virtuelle tårn (RVT) — 2»		
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Contrat		
Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide	http://www.avinor.no/avinor/presse/_nyhetsarkiv?SAMARBEIDSAVTALE_MELLOM_AVINOR_OG_KONGSBERG&id=181-154688		
Type de mesure	Aide ad hoc	Nom du bénéficiaire Kongsberg Defence & Aerospace AS	
	Date d'octroi	Aide ad hoc	11.2.2013
Type de bénéficiaire	Grandes entreprises	X	
Budget	Montant total de l'aide ad hoc accordée à l'entreprise	2,5 Mio NOK	
	Instrument d'aide (article 5)	Subvention	2 Mio NOK
Autres (veuillez préciser)		500 heures de travail à 1 000 NOK de l'heure = 500 000 NOK	

PARTIE II

Objectifs généraux (liste)	Objectifs (liste)		Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en NOK	Suppléments pour PME en %
Aides à la recherche, au développement et à l'innovation (art. 30-37)	Aides aux projets de recherche et de développement (art. 31)	Recherche industrielle (art. 31, paragraphe 2, point b))	50 %	